



## UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour sa recherche de niveau international, l'excellence de sa formation et à l'avant-garde de la formation tout au long de la vie. Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) fusionnent le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## LE DÉPARTEMENT ARTS DE LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

La faculté des Humanités est l'une des composantes de formation multidépartements de l'Université de Lille. Conçue pour être un lieu de transversalité en matière de formations, de projets, de relations internationales et de valorisation, elle comptait 4233 étudiants au 15 janvier 2017. Elle met à disposition trois espaces-bibliothèques, pour un total de près de 100 000 documents : la Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité (BSA), la Bibliothèque Humanités (BHUMA), qui accueille les fonds des départements Arts, Lettres modernes, Philosophie et Sciences du langage et la bibliothèque d'Arts Plastiques, à Tourcoing.

Au sein de cette faculté, le département Arts propose un très large éventail de possibilités d'études dans les domaines des arts plastiques, du cinéma, de la danse, de la musique et du théâtre, dans leur dimension recherche ou/et professionnelle :

- en licence, mention Arts organisée en huit parcours, dont plusieurs conventionnés avec des partenaires extérieurs :
  - parcours Arts plastiques,
  - parcours Arts de la scène,
  - parcours Études cinématographiques,
  - parcours Enseignement de la danse (en partenariat avec l'ESMD),
  - parcours Études en danse,
  - parcours Formation du comédien (en partenariat avec l'École du Nord),
  - parcours Musique et musicologie,
  - parcours Musicien interprète et créateur (en partenariat avec l'ESMD),

- en master, mention Arts organisée en huit parcours, dont un parcours international :

- parcours Arts plastiques et visuels,
- parcours Arts plastiques – Exposition / Production des œuvres d'art contemporain,
- parcours Cinéma, Documents, Archives,
- parcours Cinéma et nouvelles images,
- parcours international en études cinématographiques et audiovisuelles,
- parcours Danse / Pratiques performatives,
- parcours Musique, musicologie et dispositifs contemporains,
- parcours Théories et pratiques du théâtre contemporain.

Le département participe également aux enseignements du master « Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la Formation » second degré de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) Lille-Nord de France, au titre des Arts plastiques et de l'Éducation musicale, et propose un Diplôme d'Université « Examen d'Aptitude Technique en danse » (DU EAT).

Le Département Arts se compose d'une équipe enseignante de 31 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, auxquels s'ajoutent des enseignants vacataires et des intervenants professionnels, et d'une équipe administrative et technique de huit personnes.

Les formations du département s'adossent principalement à l'Équipe d'Accueil de l'Université de Lille « Centre d'Études des Arts Contemporains » (CEAC), au sein de laquelle la plupart des enseignants-chercheurs en Arts développent leurs activités de recherche.

LES COORDONNÉES DES SERVICES ET DES COMPOSANTES DE L'UNIVERSITÉ SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES. CONSULTEZ LE SITE INTERNET WWW.UNIV-LILLE.FR DÈS JANVIER 2018.

## CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté Humanités, Département Arts  
(Bâtiment A, niveau Forum + 1)

- Université de Lille - Campus Pont-de-Bois  
Rue du barreau - BP 60149  
59653 Villeneuve d'Ascq cedex
- secrétariat pédagogique L1/L2/L2 : **Hélène VAUTIER**  
(33)03.20.41.63.25  
arts.musique-danse@univ-lille3.fr

## MODALITÉS D'ACCÈS EN LICENCE 1

VOUS ÊTES TITULAIRE DU BACCALAURÉAT OU D'UN DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU) - (VOIRE D'AUTRES DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

En raison d'une réforme ministérielle en cours, nous ne sommes pas en mesure, au moment où nous imprimons, d'indiquer les modalités d'accès et attendus en première année de licence.

VOUS N'ÊTES PAS TITULAIRE DU BACCALAURÉAT OU DU DAEU

Vous êtes de nationalité française :

Vous devez constituer un dossier de validation des acquis (Décret 85-906 du 23 août 1985)

Rendez-vous sur : <https://candidature.univ-lille3.fr>

Vous êtes de nationalité étrangère :

Contactez le Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux (BAEI) pour connaître les modalités d'admission. (33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 - baei@univ-lille3.fr

[www.univ-lille3.fr/international/venir-etudier/individuel/](http://www.univ-lille3.fr/international/venir-etudier/individuel/)

## MODALITÉS D'ADMISSION EN LICENCE 2 OU 3

Vous avez validé une licence 1 ou 2 Musique et musicologie.

- Accédez de droit en Licence 2 ou 3 Musique et musicologie

Vous êtes titulaire d'autres diplômes

- Vous êtes de nationalité française (ou étrangère et vous avez déjà été inscrit-e dans l'enseignement supérieur français). Vous devez constituer un dossier de validation des acquis (Décret 85-906 du 23 août 1985) RDV sur <https://candidature.univ-lille3.fr>
- Vous êtes de nationalité étrangère  
Contactez le BAEI - Coordonnées ci-dessus.

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

Grégory GUEANT, Professeur agrégé

## ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire  
Accompagnement, Information et Orientation

- Bâtiment A, entrée A8  
(33) 03 20 41 62 46 - suaio@univ-lille3.fr

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Bâtiment A, entrée A8  
(33) 03 20 41 61 62 - baip@univ-lille3.fr

Formation continue

- Conseil, Orientation, Aide à la décision, Accompagnement dans la gestion administrative et financière de votre projet  
(33) 03 20 41 72 72 - fcep.conseil@univ-lille3.fr
- Pour obtenir tout ou partie d'un diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE)  
(33) 03 20 41 66 47 - vae@univ-lille3.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : [www.univ-lille3.fr/international/venir-etudier/programme-echange/](http://www.univ-lille3.fr/international/venir-etudier/programme-echange/)
- Pour étudier à titre individuel : [www.univ-lille3.fr/international/venir-etudier/individuel/](http://www.univ-lille3.fr/international/venir-etudier/individuel/) Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux  
(33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 - baei@univ-lille3.fr  
NB : une compétence attestée en français est exigée.

Informations sur les inscriptions, plateforme de candidature en ligne et procédure de validation des expériences professionnelles et des acquis personnels (VEEPAP)

- Rendez-vous sur [www.univ-lille3.fr](http://www.univ-lille3.fr), rubrique Candidater / S'inscrire
- ou, contactez l'antenne de la scolarité du campus Pont-de-Bois - Bâtiment A, entrée A8  
(33) 03 20 41 60 35

LICENCE

MENTION ARTS

# MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

LICENCE 1 - LICENCE 2

LICENCE 3

Responsable de la rédaction : Lyne FRANJÉ - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : Service Communication - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en décembre 2017

## LICENCE ARTS PARCOURS MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

- Vous avez un niveau de pratique musicale confirmé, inscrit ou l'ayant été dans une structure (Conservatoires à Rayonnement Régional, Départemental ou Communal, école privée, Harmonie...) : vous pratiquez le chant ou un instrument depuis au moins 4 à 6 ans
- Vous maîtrisez les bases de la théorie musicale tonale et lisez couramment les clefs de sol et de fa
- Votre culture générale et artistique est solide : vous fréquentez ou participez régulièrement à des prestations musicales publiques collectives ou individuelles
- Vous vous intéressez à l'histoire de la musique du Moyen Age à nos jours et plus particulièrement à la musique contemporaine
- Vous aimez lire et écrire pour argumenter
- Vous faites preuve d'analyse, de synthèse et de réflexion critique
- Vous êtes de préférence titulaire d'un baccalauréat général (ES, L, S) ou TMD ou en reprise d'études.

La licence Arts parcours Musique et musicologie est faite pour vous !

### CONSEILS

#### POUR BIEN PRÉPARER

#### VOTRE ENTRÉE EN LICENCE 1

- Investissez-vous dans la vie culturelle et artistique.
- Pratiquez régulièrement un ou plusieurs instruments.

## RÉSULTATS EN LICENCE 1 DES BACHELIERS DE L'ANNÉE 2016/2017 PRÉSENTS À L'EXAMEN (PAR SÉRIE DE BACCALURÉAT)

(source ODIF - [www.univ-lille3.fr/fr/universite/services/ofive/](http://www.univ-lille3.fr/fr/universite/services/ofive/))

**63 inscrit-e-s en L1 dont 37 bachelier-ère-s de l'année :**

Bac L : 3 admis-es / 7 présent-e-s aux examens

Bac ES : 1 admis-e / 4 présent-e-s aux examens

Bac S: 13 admis-es / 16 présent-e-s aux examens

Bac techno : 5 admis-es / 9 présent-e-s aux examens

Bac pro : 0 admis / 1 présent-e aux examens

Seule une participation assidue aux cours et aux TD accompagnée d'un travail personnel régulier et constant vous permet de réussir à l'Université.

La **licence Arts parcours Musique et Musicologie** propose à la fois des matières techniques (écoute, écriture, analyse), mais également musicologiques (avec une ouverture à l'ethnomusicologie). Vos enseignements porteront sur l'ensemble de l'histoire de la musique avec, notamment, un accent particulier mis sur la musique des XXe et XXIe siècles. Au cœur des problématiques de notre temps, les enjeux de la création contemporaine sont approfondis au travers des cours de musicologie, d'esthétique, d'ateliers de création et d'une ouverture sur les autres arts.

#### Les + de la formation

+ Une formation proposant une approche théorique et pratique de la **création contemporaine instrumentale, électroacoustique** (invention électroacoustique, design sonore) et **multimédia** (arts et nouvelles technologies).

+ Des conventions et partenariats avec les **Conservatoires à Rayonnement Régional de Lille et de Douai et les Conservatoires à Rayonnement Départemental de Tourcoing et de Valenciennes** qui facilitent la conciliation entre ce cursus universitaire et des études musicales extérieures instrumentales et théoriques de haut niveau.

+ **Des enseignements communs avec la Licence Arts parcours Formation du Musicien Interprète et Créateur** en partenariat avec le Pôle Supérieur de Lille ESMD (École Supérieure Musique et Danse Nord de France) délivrant le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien - DNSPM.

+ Une option **Préparation à l'entrée au CFMI** - Centre de Formation des Musiciens Intervenants - proposée en première année pour celles et ceux qui se destinent à l'animation scolaire et souhaitent préparer le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI).

+ Un **cours d'écoute** qui bénéficie d'un dispositif particulier : le niveau de l'étudiant ne correspond plus au nombre d'années validées en Licence, mais à celui de son oreille. Les groupes de niveaux sont transversaux entre les différentes promotions de Licence et permettent à l'étudiant d'évoluer selon ses progrès personnels.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- 3 ANS** de formation organisés sur 6 semestres.
- 12 SEMAINES** de cours par semestre.
- Des matières organisées en **10 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT** (UE) dont 1 UE Langue vivante et 1 UE Projet de l'étudiant à chaque semestre (du S1 au S6)

### LICENCE 1 – semestres 1 et 2

**UE 1 - HISTOIRE DE LA MUSIQUE DU XXE SIÈCLE**

**UE 2 - THÉORIE ET ÉVOLUTION DES LANGAGES MUSICAUX - HISTOIRE DES SONS FIXÉS**

**UE 3 - ACOUSTIQUE - HISTOIRE DE LA MUSIQUE**

**UE 4 - ANALYSE DES FORMES CLASSIQUES - ANALYSE DES MUSIQUES MÉDIÉVALE ET RENAISSANCE**

**UE 5 - ÉCOUTE**

**UE 6 - BASES DE L'ÉCRITURE**

**UE 7 - 8 - INTRODUCTION AUX ARTS OU OPTION PRÉPARATION À L'ENTRÉE AU CFMI**

**UE 9 - LANGUE VIVANTE**

**UE 10 - PROJET ÉTUDIANT :**  
Connaissance de l'environnement universitaire<sup>1</sup>  
Culture numérique <sup>1</sup> et une thématique à choisir en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

### LICENCE 2 – semestres 3 et 4

**UE 1 - HISTOIRE DE LA MUSIQUE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE - ETHNOMUSICOLOGIE**

**UE 2 - MUSICOLOGIE**

**UE 3 - HISTOIRE DE LA MUSIQUE**

**UE 4 - ASPECTS ANALYTIQUES DU LANGAGE TONAL - LA FORME SONATE, LES PÉRIODES, LES MOTIFS**

**UE 5 - ÉCOUTE**

**UE 6 - ÉCRITURE**

**UE 7 - PRÉPROFESSIONNALISATION (UNE AU CHOIX) :**  
Pédagogie - Invention électroacoustique - Techniques du son - Design sonore - Formes opératiques - Introduction aux institutions du spectacle

**UE 8 - ESTHÉTIQUE**

**UE 9 - LANGUE VIVANTE**

**UE 10 - PROJET ÉTUDIANT :**  
Culture numérique <sup>1</sup> et une thématique à choisir en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel (dont possibilité de Stage conventionné en musique)

- Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la Licence.
- Une moyenne de 16 à 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.
- Possibilité de stage d'études du semestre 2 au semestre 6 dans le cadre de l'UE 10 Projet de l'étudiant

### LICENCE 3 – semestres 5 et 6

**UE 1 - ESTHÉTIQUE MUSICALE**

**UE 2 - MUSICOLOGIE**

**UE 3 - HISTOIRE DE LA MUSIQUE**

**UE 4 - FORME, NOTATION ET GESTE AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE - ANALYSE XXE ET XXIE SIÈCLES**

**UE 5 - ÉCOUTE**

**UE 6 - ETHNOMUSICOLOGIE ET ÉCRITURE ETHNOMUSICOLOGIQUE**

**UE 7 - PRÉPROFESSIONNALISATION :**  
Écriture stylistique + une option au choix :  
Écriture critique - Création et Ethnocréation - Design sonore et dispositifs interactifs

**UE 8 - PRÉPROFESSIONNALISATION :**  
Arts et nouvelles technologies ou Formes matériau et notation

**UE 9 - LANGUE VIVANTE**

**UE 10 - PROJET ÉTUDIANT :**  
Culture numérique <sup>1</sup> et une thématique à choisir en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel (dont possibilité de Stage conventionné en musique)

<sup>1</sup> Enseignement entièrement dispensé à distance

## COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA LICENCE

### SAVOIRS THÉORIQUES

- Connaissance de l'histoire de la musique (du Moyen Age à nos jours)
- Connaissances historiques et théoriques des collaborations entre artistes dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle
- Comprendre, selon des points de vue différenciés, ce qui constitue une pensée musicologique ou ethnomusicologique
- Développer une pensée esthétique.

### SAVOIR-FAIRE

- Analyser une œuvre musicale, du baroque jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle : reconnaître sa forme, son langage, en extraire les éléments nécessaires à la composition
- Replacer une œuvre musicale dans toute la complexité de son contexte
- Harmoniser, arranger et créer
- Savoir utiliser les programmes de base de création électroacoustique et multimédia
- élaborer des projets pédagogiques et artistiques en lien avec la musique et les autres arts
- Comprendre un projet et une démarche artistique
- Développer une pensée critique
- Concevoir des supports de communication et des contenus de messages dans des formats et des styles adaptés : connaissance des structures du compte-rendu d'événement ; de la critique de presse ; du programme de spectacle et de la feuille de salle ; de la déclaration d'intention ; de la notice d'œuvre et / ou d'artiste ; de l'analyse thématique)
- Maîtriser la méthodologie et les outils de la recherche documentaire et bibliographique
- Maîtriser la prise de parole lors d'interventions orales.

### SAVOIR-ÊTRE

- Capacités d'adaptation
- Capacités d'organisation
- Travail en autonomie et en équipe
- Esprit critique.

### COMPÉTENCES ADDITIONNELLES

- Pratique orale et écrite d'une langue vivante
- Utilisation des outils de la bureautique et d'internet.

## FORMATION À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'Université de Lille contribue à la formation des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire :

- en licence, en mettant en place des options pré-professionnelles spécifiques
- en master, en participant à la formation disciplinaire des masters MEEF – Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation – proposés par l'école Supérieure du Professorat et de l'éducation (ESPE)

En lien avec les offres de l'ESPE, vous pouvez ainsi vous

## LES ÉTUDES EN MUSIQUE ET MUSICOLOGIE, POUR QUOI FAIRE ?

**Après la première année de licence, vous pouvez :**

- Vous orienter vers la préparation du Diplôme Universitaire de Musicien intervenant (accès sélectif après avec un BAC + 1)

**Après la licence, vous pouvez :**

- Vous diriger vers un master dans les domaines de la création et l'étude des arts contemporains, la communication, la culture, de l'enseignement et de la recherche (préparation du CAPES, de l'agrégation ou du professorat des écoles).

**79 % des étudiants titulaires de la licence Arts de l'Université de Lille poursuivent leurs études.**

source ODIF Observatoire de la Direction des Formations de l'Université de Lille.

## EXEMPLES DE MÉTIERS

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master.

### ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- Enseignant-e Chercheur-e
- Professeur-e des écoles
- Professeur-e de musique en collège/lycée
- Musicien-ne intervenant-e

### PRATIQUE ARTISTIQUE

- Animateur-trice d'ateliers
- éducateur-trice intervenant-e en arts/musique
- Chargé-e de communication
- Conférencier-ère
- Critique d'art, journalisme spécialisé

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODIF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur <http://ofive.univ-lille3.fr>